

# LA GRANDE PEUR DES VACCINS

*La plainte d'une jeune femme contre le Gardasil, vaccin censé prévenir le cancer du col de l'utérus, relance le débat sur la vaccination*

PAR CÉCILE DEFFONTAINES ET FABIEN GRUIER

« **Le médecin a mis son cachet dans le carnet de vaccination de ma fille mais n'a pas procédé à l'injection. Ni lui ni moi n'avions envie de lui faire.** » Stéphanie (1), 33 ans, infirmière écolo, a une petite de 3 ans qu'elle rechigne à vacciner. Alors, par le bouche-à-oreille, elle a trouvé ce praticien qui n'a pas inoculé la troisième dose du DT-Polio, le seul vaccin encore obligatoire en France. « Deux, ça suffisait. Les labos font du fric », dit-elle. Ils sont innombrables, de forums en pages Facebook, à s'échanger trucs et astuces pour déjouer l'obligation vaccinale. Avec la récente plainte de Marie-Océane, brunnette de 18 ans atteinte d'une sclérose en plaques à la suite, selon elle, de deux injections de Gardasil, destiné à lutter contre une infection susceptible d'entraîner un cancer du col de l'utérus, la grande peur des vaccins revient en force. Le phénomène a dépassé les cercles complotistes pour se diffuser chez de jeunes parents comme chez les plus âgés. En 2005, 90% des Français étaient favorables aux vaccins ; en 2011, ils n'étaient plus « que » 81%. Le taux de vaccination contre la grippe pour les plus de 65 ans est passé de 70%, à l'hiver 2009-2010, à 60% à l'hiver 2011-2012. Et ça continue. « *La chute est énorme, constate Jocelyn Raude, sociologue à l'EHESP (Ecole des Hautes Etudes en Santé publique). Elle s'explique par une très forte baisse de confiance dans les autorités de santé et dans les experts médicaux, soupçonnés de conflit d'intérêts avec les laboratoires.* » La vaccination est aussi victime de son succès : « *Jusque dans les années 1980, il y avait une mémoire des effets des maladies infectieuses, mais aujourd'hui on ne voit plus personne boiter à cause de la poliomyélite. Difficile de comprendre l'intérêt collectif qu'il y a à continuer.* »



## Faut-il encore vacciner avec le Gardasil ?

Le lien entre la vaccination de Marie-Océane et le mal qui la frappe a été établi, pour 50%, par une commission d'indemnisation des accidents médicaux. Même si le fabricant, le laboratoire Sanofi Pasteur MSD, persiste, lui, à invoquer une « *coïncidence temporelle* ». Outre Marie-Océane, trois autres jeunes filles devraient porter plainte. Combien à venir ? Quinze jours après sa vaccination, Julie a fait un premier abcès, suivi d'autres. Diagnostic : maladie de Verneuil, qui cause des abcès très invalidants dans les plis cutanés. « *On m'a traitée de folle quand j'ai dit que c'était à cause du vaccin*, raconte sa mère, vice-présidente de l'association Les Filles et le Gardasil. *Mais Julie a contracté une maladie auto-immune alors qu'elle pétait le feu.* » Dans son cas, le lien n'a pas été établi. « *Le taux d'apparition de*

**Marie-Océane, atteinte de sclérose en plaques à la suite, dit-elle, de deux injections de Gardasil**

*En 2005, 90% des Français étaient favorables aux vaccins ; en 2011, ils n'étaient plus "que" 81%.*

*maladies auto-immunes observé chez les personnes vaccinées [avec le Gardasil] ne diffère pas de celui observé chez les personnes non vaccinées* », affirmait l'Agence nationale de Sécurité du Médicament en 2011. Mais ce vaccin fait l'objet de vives controverses depuis 2007. « *Si toutes les femmes faisaient leurs frottis [recommandé tous les trois ans, NDLR], il n'y aurait plus de cancers du col de l'utérus* », estime Philippe de Chazournes, médecin à La Réunion, à la pointe de l'opposition au Gardasil. « *Les lésions dues à l'infection par le papillomavirus peuvent être spontanément réversibles par la seule action de notre système immunitaire*, renchérit Michel Georget, biologiste, auteur de "Vaccination, les vérités indésirables" (Dangles Editions). *Elles passent par trois stades avant de se transformer en cancer* », de quinze à vingt ans après l'infection. Certes, ces lésions peuvent être traitées par laser ou chirurgie, mais celle-ci n'est pas sans risques sur les grossesses futures. En juin, le gouvernement japonais a décidé de cesser de recommander le Gardasil et le Cervarix, son équivalent chez GlaxoSmithKline.

## La crainte des vaccins est-elle fondée ?

Nul ne peut contester les immenses bienfaits procurés par les vaccinations, qui ont « *joué un rôle déterminant dans l'allongement de l'espérance de vie et la baisse de la mortalité infantile* », rappelle le virologue Jean-François Saluzzo. La variole a été éradiquée, la poliomyélite est en passe de disparaître, on ne meurt plus de la rage ou du tétanos. La peur du vaccin contre la rougeole remonte à 1998, avec la publication dans la revue scientifique « The Lancet » d'un article faisant le lien entre le ROR (rougeole-oreillons-rubéole) et l'autisme.

La « révélation » a stupéfié, mais, rapidement, l'auteur de l'article, un certain docteur Wakefield, a été mis en cause. Son étude, biaisée, a été retirée. La rumeur persiste toutefois... Les accidents de vaccination, bien que rares, existent. S'agissant du Gardasil, sur les 5 millions de doses distribuées en France, 435 cas d'effets secondaires graves ont été relevés, dont 135 maladies auto-immunes (2). Les laboratoires ont beau jeu de dire que les corrélations entre leurs vaccins et les maladies ne sont pas établies : les tribunaux, eux, les reconnaissent. « *Le Conseil d'Etat estime qu'étant en présence d'un doute scientifique, quand la vaccination a eu lieu deux ou trois mois avant l'apparition des premiers symptômes, cela suffit pour indemniser le malade dans le cas d'une vaccination obligatoire* », explique M<sup>e</sup> Gisèle Mor, avocate qui cumule les dossiers liés à ce type d'accidents, comme celui de cette fillette de 7 ans, invalide à 90% depuis ses 3 mois, après un DT-Polio. Elle a déjà été indemnisée à hauteur de 2 millions d'euros.

## Quels sont les dangers des adjuvants, notamment de l'aluminium ?

Ces boosters du pouvoir immunostimulant du vaccin injecté, qui permettent de fabriquer beaucoup plus de doses avec la même quantité de principe actif, donc d'en abaisser le coût unitaire, sont soupçonnés d'entraîner des effets secondaires. Très difficiles à quantifier et à cataloguer, ceux-ci consistent en des douleurs musculaires, des fatigues chroniques, des syndromes inflammatoires, des troubles de la mémoire et se manifestent parfois longtemps après la vaccination. Comment sont choisis les adjuvants ? « *Par empirisme pur. Plusieurs centaines ont été essayés avec des succès divers, et nous n'avons presque pas la moindre idée de la raison pour laquelle ils sont efficaces* », constate le docteur Philippe Even, président de l'Institut Necker à Paris. C'est ainsi qu'en 1928 fut débusqué le pouvoir amplificateur de l'hydroxyde d'aluminium. L'aluminium n'intervient dans aucun processus biologique, et n'a rien à faire dans un organisme vivant. « *Jusqu'aux alentours de l'année 2000, on a pourtant vécu avec une sorte de*

*dogme absolu : l'aluminium ne pénètre pas au sein des cellules, et il était vite évacué par voie rénale* », se souvient le professeur Romain Gherardi, chercheur à l'hôpital Henri-Mondor à Créteil. Malheureusement, avance-t-il, l'aluminium reste longtemps dans l'organisme, au moins chez certains sujets. Il a même un pouvoir adhésif sur l'ADN du principe actif du vaccin, ce qui lui permet de se camoufler pour pénétrer dans le cerveau et y provoquer des réactions neuro-inflammatoires, voire des cas d'Alzheimer. Malgré ces découvertes, le combat contre cet adjuvant est loin d'être gagné. « *Quand, en février 2012, j'ai recommandé un moratoire ainsi que des recherches pour le remplacer, je me suis pris une volée de bois vert* », s'insurge Olivier Jardé, ex-député (UDI) qui présidait le groupe d'études sur la vaccination à l'Assemblée nationale. Son rapport, désavoué,

a été détruit. « *Les fabricants vont devoir réfléchir à un autre adjuvant* », prône le professeur Gherardi. Sauf que cette colossale industrie, dont le chiffre d'affaires friserait les 52 milliards de dollars en 2016 (3), a un fort pouvoir de résistance au changement. La preuve : aux Etats-Unis, la Food and Drug Administration (4) lui a accordé l'autorisation de tester ses vaccins aluminés non pas contre un placebo, mais contre un faux placebo qui contient... la même dose d'aluminium. Commentaire de Romain Gherardi : « *Si on avait voulu en dissimuler les effets, on ne s'y serait pas pris autrement.* » ■

- (1) Le prénom a été changé.
- (2) Source : Agence nationale de Sécurité du Médicament.
- (3) Source : Les Entreprises du Médicament.
- (4) Agence américaine des produits alimentaires et médicamenteux.

### Campagne de vaccination contre le choléra en France dans les années 1950

